

E-convocations.com réduit de 50 % le coût de la convocation des élus

Dematis propose une solution de dématérialisation des convocations des élus. Pratique et sécurisée, la solution offre gain de temps et réduction des coûts.

E-convocations.com : simple, rapide, pratique, économique

La gestion de l'envoi des convocations aux élus se fait en quelques clics, via une interface intuitive. L'envoi à une liste d'élus préalablement enregistrée se fait en une seule opération. Chaque convocation peut être accompagnée de documents volumineux qui ne pourraient être envoyés par e-mail ou qui nécessiteraient une impression et un affranchissement coûteux. Plus qu'une simple solution de gestion des envois de convocations, E-convocations.com permet aussi l'envoi d'un erratum, d'un compte-rendu de séances et l'archivage des conseils terminés. Chaque élu peut accéder en permanence à son espace personnel où sont conservés les documents et les convocations.

E-convocations.com : conforme au code général des collectivités territoriales

La solution est conforme aux exigences du Code Général des Collectivités Territoriales. Elle propose un suivi détaillé des destinataires et chaque accusé de réception est horodaté. Tous les échanges sont tracés. Pour l' élu, l'accès à la convocation se fait par un simple clic sur un lien sécurisé. Pour l'agent, le dispositif permet de signer électroniquement les convocations.

E-convocations.com : une solution opérationnelle pour les collectivités territoriales

Pendant deux ans, la solution de dématérialisation a été mise au point en partenariat avec différents organismes publics. Les retours d'expérience sont positifs malgré le changement engendré par ces nouvelles pratiques.

Dominique Berthaud, secrétaire de la Directrice Générale des Services de la ville de Lésigny (8000 hab.) explique : *«Au début, l'adoption de ce nouveau mode de convocation a provoqué certaines réserves auprès des élus, mais l'adhésion fut en réalité beaucoup plus rapide qu'on ne pouvait le penser. Nous avons depuis trouvé d'autres usages tout aussi intéressants, comme l'envoi des budgets, les convocations aux réunions de quartier. Aujourd'hui, il ne serait être question de faire marche arrière tant le gain de temps passé à gérer les convocations a été réduit.»*

Comme le souligne Régis Legros, de Dematis : *« à l'heure où les collectivités cherchent à faire des économies, cette solution permet d'atteindre facilement 50% d'économie sur ce poste de dépense, tout en gagnant en efficacité au quotidien. Nos consultants proposent aux collectivités qui le souhaitent, de réaliser gratuitement un audit des coûts actuels de l'envoi de leurs convocations afin d'évaluer l'économie réalisable »*.

A propos de Dematis :

Depuis 2003, Dematis développe des solutions qui participent à l'amélioration de la productivité dans les administrations et les entreprises, au travers de solutions efficaces et réglementaires. Notre objectif : fournir des solutions métier conviviales et souples, où l'ergonomie fait l'objet d'une constante attention. Nos solutions s'utilisent directement et sans formation. Les scénarios d'utilisation sont didactiques et intuitifs. Les autres solutions de Dematis sont e-marchespublics.com, e-parapheurs.com, e-archiveslegales.com, e-armoireaprojets.com, e-legalite.com